

Réf: Dossier N° 140302

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TOP PLOMBIER IVOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody 7ème tranche,
Lot 3856, Ilot 150

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 septembre 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 07 septembre 2022, il a été constitué une
SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOP PLOMBIER IVOIRE »

Objet :

- Suivie de consommation (par des relevés périodiques pour nos abonnés)
- l'alimentation en eau potable de toutes constructions nouvelles
- L'entretien de toutes installations internes et souterraines
- Le raccordement en eau potable de quartiers, villages et villes. (Extension du réseau d'eau)
- La réparation des fuites d'eau après compteur sodeci
- La réalisation de bornes fontaines, de forages et châteaux d'eau.

Pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody 7ème tranche, Lot 3856, Ilot 150

Dirigeant(s) : M KOAUME KOUASSI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08263 du 12/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41440/GTCA/RC/2022 du 12/09/2022

